



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 28 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Nombre de conseillers municipaux présents : 22  
Nombre de votes contre : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Nombre de votes pour : 29  
Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 21 mars 2023

**Présents :** Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Michel PIRES, Estelle MONTES, Michèle LUCAS, Thierry BLIN, Aurore PRIEST, Éric SIGURE, Christine CABEZAS, Maël DIONG, Yann GRISON, Delphine GUY, Jean-Luc BERNARD, Sandrine RIGAUX, Thierry GOMES, Benoît COQUAND et Aurore MARTIN.

**Absents excusés :**

Laurent JOLLY, ayant donné son pouvoir à Claude FLEURY,  
Philippe MAUGUIN, ayant donné son pouvoir à Christian DUMAS,  
Emilie BRICOUT, ayant donné pouvoir à Estelle MONTES  
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Thierry BLIN,  
Estelle MARCUARD, ayant donné son pouvoir à Michèle LUCAS,  
Guillem LEROUX, ayant donné pouvoir à Thierry GOMES,  
Laëtitia NATIVELLE, ayant donné pouvoir à Sandrine RIGAUX.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h00

Secrétaire : Maël DIONG

### FINANCES

#### DL.23.016 - Soutien à la Turquie et à la Syrie – versement d'une subvention à la Fondation de France

**Christian DUMAS expose :**

Deux séismes exceptionnels ont frappé le sud de la Turquie et le nord de la Syrie le 6 février 2023, faisant plus de 30 000 morts, des milliers de blessés et détruisant des milliers d'immeubles. Le bilan s'alourdit de jour en jour. Des milliers de logements, bâtiments, hôpitaux... sont à terre. Les conséquences sont effroyables pour ces populations déjà fragilisées, et leurs besoins immenses : eau, nourriture, tentes, chauffages... Les victimes de cette catastrophe doivent maintenant survivre à ce séisme et au froid glacial actuel. La Fondation de France répond présente pour venir en aide aux populations sinistrées. Forte de son expérience dans la région et en s'appuyant sur ses partenaires locaux, elle déploie rapidement des actions de première nécessité pour venir en aide aux victimes. Elle mènera dans un second temps des actions de reconstructions durables.

Afin de répondre aux impacts de la catastrophe tout en anticipant les risques potentiels à venir, la priorité de la Fondation de France est de soutenir directement les associations locales turques et syriennes, impliquées auprès des populations affectées par le séisme, sans discrimination, et ayant déjà fait leurs preuves.

Il est proposé que la commune d'Ingré participe à ce soutien en versant une subvention de 1 000€ à la Fondation de France.

Après présentation en Commission Générale du 13 mars 2023, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'allouer une subvention de 1 000 € à la Fondation de France.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

INGRE, le

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

Publication le :

Notification le :

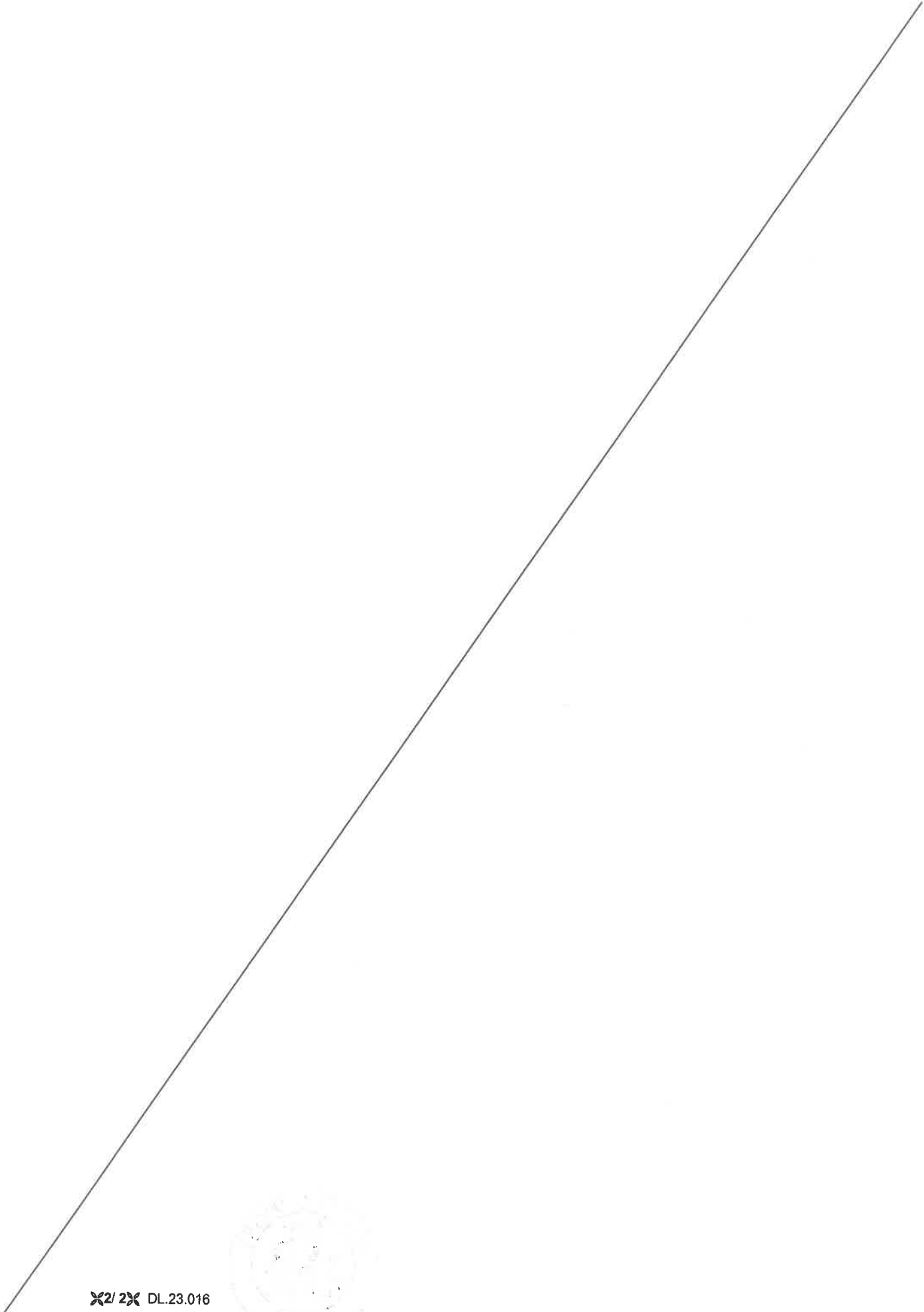
29 MARS 2023

04 AVR. 2023

04 AVR. 2023

04 AVR 2023





## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE INGRE  
Utilisateur : Le Tumelin SYLVIE

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : DL\_23\_016  
Objet : Soutien à la Turquie et à la Syrie – versement d'une subvention à la Fondation de France  
Type de transaction : Transmission d'actes  
Date de la décision : 2023-03-29 00:00:00+02  
Nature de l'acte : Délibérations  
Documents papiers complémentaires : NON  
Classification matières/sous-matières : 7.5.3 - Subventions aux associations.  
Identifiant unique : 045-214501694-20230329-DL\_23\_016-DE  
URL d'archivage : Non définie  
Notification : Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 045-214501694-20230329-DL_23_016-DE-1-1_0.xml	text/xml	954 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : DL.23.016 - FIN - Soutien à la Turquie et à la Syrie – versement d'une subvention à la Fondation de France.pdf Nom métier : 99_DE-045-214501694-20230329-DL_23_016-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	298.3 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	4 avril 2023 à 14h42min31s	Dépôt initial
En attente de transmission	4 avril 2023 à 14h42min41s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 avril 2023 à 14h42min44s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 avril 2023 à 14h42min51s	Reçu par le MI le 2023-04-04